

Communiqué de presse

Le Cabinet

Cayenne, le mardi 18 février 2020

Bureau de la
communication
interministérielle

Lancement de l'opération de doublement de la RN2 sur la section Balata – Progt

Phase 1 / Travaux d'aménagement des emprises et de dévoiement des réseaux

L'aménagement de la RN 2 entre le giratoire de Balata sud et celui du PROGT (du PR 0 au PR 2) consiste en la réalisation d'un boulevard urbain.

L'aménagement de cette section est une opération inscrite au volet routier du contrat de convergence et de transformation de la Guyane 2019-2022, et financée à hauteur de 50 % par la Collectivité Territoriale de Guyane et autant par l'État.

La Collectivité Territoriale de Guyane assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de cet aménagement, pour le compte de l'État.

La première phase de l'opération concerne la section allant du giratoire de Balata sud jusqu'au carrefour de la rue d'Ébène. Le montant prévisionnel de cette dernière est de 15 M€.

Ce boulevard urbain est constitué d'une plate-forme routière à 2 × 2 voies avec une voie supplémentaire réservée aux transports en commun en site propre et une voie piétons-cycles latérale supplémentaire dans chaque sens ; les carrefours avec les voies de desserte des différents quartiers seront gérés par des feux tricolores.

Des travaux préalables aux travaux routiers sont indispensables : le dégagement des emprises et le dévoiement des réseaux. Le dévoiement des réseaux est sous maîtrise d'ouvrage des différents concessionnaires : La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), EDF, Orange et Guyane Numérique.

Le marché de travaux de dégagement des emprises a été notifié à l'entreprise TP de l'EST et la période de préparation se termine. Les travaux commenceront le 17 février 2020 avec un délai de 3 mois. Les premiers travaux seront consacrés au débroussaillage aux abords de la RN 2, au déplacement des clôtures des parcelles riveraines et à la démolition des ouvrages impactés par le projet.

Les travaux de dévoiement des réseaux d'eau potable de la CACL pourront commencer à la suite des précédents, soit fin du premier semestre 2020 pour une durée de 5 mois. Ce marché de travaux a été notifié par la CACL à l'entreprise SOGEA.